

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 502 008**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 05487**

(54) Composition pharmaceutique à base de gomme ammoniaque utile dans le traitement de diverses maladies et application de cette composition au traitement de tumeurs malignes.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). A 61 K 35/78, 31/12 // C 07 C 50/12.

(22) Date de dépôt..... 19 mars 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 38 du 24-9-1982.

(71) Déposant : CHEKROUN Mehir, résidant en France.

(72) Invention de : Mehir Chekroun.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention est relative à une nouvelle composition pharmaceutique utilisable pour le traitement de diverses maladies et notamment pour le traitement et la prophylaxie des diverses maladies tumorales.

5 L'incidence du cancer dans l'espèce humaine est un des problèmes majeurs de notre époque. Par rapport à l'ensemble des décès, le pourcentage des morts par cancer s'élève actuellement aux environs de 20 %, c'est-à-dire une personne sur cinq, et le nombre de maladies tumorales  
10 tend encore à augmenter.

L'arsenal dont dispose actuellement la chimiothérapie est considérable, mais malheureusement la plupart de ces substances ont un effet secondaire extrêmement dangereux pour l'organisme. En effet, le problème commun à  
15 pratiquement toutes les chimiothérapies est leur manque de spécificité, car les divers produits chimiques préconisés sont toxiques, non seulement pour les cellules malignes, mais aussi pour les cellules normales, ce qui limite les doses que l'on peut administrer.

20 La présente invention s'est par conséquent donné pour but de pourvoir à une nouvelle composition thérapeutique remarquablement efficace dans le traitement et la prophylaxie de diverses maladies tumorales, et dépourvue des effets secondaires dangereux qui accompagnent généralement l'emploi des substances connues pour être mises en oeuvre dans de tels traitements.

La présente invention a pour objet une nouvelle composition pharmaceutique, caractérisée en ce qu'elle est constituée par la Gomme Ammoniaque (gomme-résine secrétée  
30 par les Ombellifères du genre Dorema Ammoniacum Don et Dorema Aucheri Boiss) et par une vitamine du groupe des vitamines K ou analogues. Les deux constituants de cette association sont nécessaires : les essais cliniques pratiqués avec un seul de ces constituants ont été décevants  
35 ou dangereux.

Selon un mode de réalisation avantageux de la

composition objet de la présente invention, le rapport Gomme Ammoniaque/vitamine du groupe K varie entre 80:1 et 300:1 (poids/poids) et, de préférence, entre 200:1 et 280:1.

5 Une dose unitaire préférentielle du médicament conforme à la présente invention est constituée de 2000 mg de Gomme Ammoniaque et 8 mg de vitamine K<sub>3</sub> et la posologie préférentielle (voie orale) comporte de 3 à 6 prises de ces doses par semaine.

10 Selon un mode de réalisation particulièrement avantageux de l'objet de l'invention, une dose unitaire de la composition conforme à la présente invention contient, en outre, de 50 à 200 mg de vitamine C.

ESSAIS CLINIQUES

15 La composition conforme à la présente invention a été testée sur plusieurs dizaines de volontaires souffrant de différentes tumeurs. L'état des malades s'est déjà nettement amélioré après 2 à 10 mois de traitement et pour 8 d'entre eux (27 %), la rémission dure depuis plus de

20 cinq ans.

L'effet pharmacologique des compositions conformes à la présente invention est également sensible dans le cas de maladies autres que des tumeurs, telles l'asthme bronchique, l'hépatite chronique, la pancréatite chronique, 25 l'ulcère du duodénum et les douleurs rhumatismales.

Les résultats cliniques ont démontré que les compositions pharmaceutiques conformes à la présente invention sont beaucoup plus efficaces que les agents chimiothérapeutiques disponibles dans le commerce, et qu'en 30 même temps, elles n'exercent aucun effet secondaire nuisible et agissent également bien dans le traitement d'autres maladies. La surveillance hématologique pratiquée tout au long du traitement par la composition conforme à la présente invention, a permis de constater qu'aucun 35 désordre hématologique n'est survenu pendant cette chimiothérapie.

Les compositions conformes à la présente invention, peuvent également être mises en oeuvre à titre prophylactique pour prévenir des maladies tumorales.

REVENDICATIONS

- 1°) Nouvelle composition pharmaceutique, caractérisée en ce qu'elle est constituée par la Gomme Ammoniaque (gomme-résine secrétée par les Ombellifères du genre Dorema Ammoniacum Don et Dorema Aucheri Boiss) et par une vitamine du groupe des vitamines K ou analogues.
- 2°) Composition selon la Revendication 1, caractérisée en ce que le rapport Gomme Ammoniaque/vitamine du groupe K varie entre 80:1 et 300:1 (poids/poids) et, de préférence, entre 200:1 et 280:1.
- 3°) Composition selon l'une quelconque des Revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'une dose unitaire préférentielle est constituée de 2000 mg de Gomme Ammoniaque et 8 mg de vitamine K<sub>3</sub>.
- 4°) Composition selon l'une quelconque des Revendications 1 à 3, caractérisée en ce qu'une dose unitaire contient, en outre, de 50 à 200 mg de vitamine C.